

DEMANDE D'AUTORISATION DE VEGETALISATION DE L'ESPACE PUBLIC - Expérimentation 2021-

Cette demande d'autorisation de végétalisation de l'espace public s'adresse à toute personne qui souhaite s'engager dans la réalisation et l'entretien d'un dispositif de végétalisation sur l'espace public dans les lieux suivants :

- Pieds de façade ou fond de trottoir
- Pieds d'arbres
- Placette ou petits délaissés d'espaces publics

Cette autorisation ne sera accordée qu'après examen du projet par une commission de végétalisation de la Ville d'Aix-en-Provence, qui se réunira une à deux fois par an (à l'automne et au printemps).

L'autorisation est accordée pour une durée de un an, renouvelable tacitement dans la limite de cinq ans maximum.

ATTENTION

En cas de demande collective (à l'échelle d'une rue par exemple), cette demande d'autorisation doit être remplie individuellement pour chaque pied de façade concerné.

Toute demande incomplète ne sera pas traitée. La présente demande ne vaut en aucun cas autorisation : seule une autorisation dûment signée par la commune d'Aix en Provence fait foi.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR *Les champs comportant des astérisques sont obligatoires

Utilisez le formulaire ci-dessous pour effectuer votre demande d'autorisation. Indiquez impérativement un moyen de contact (courriel de préférence) afin d'être informé des suites données à votre demande.

Civilité : Madame Mademoiselle Monsieur (rayer les mentions inutiles)

Nom* :

Prénom* :

Téléphone (fixe ou mobile)* :

Courriel* :

Numéro de voie* :

Voie* :

Complément d'adresse :

.....

.....

Quartier :

Code postal* : Ville* :

Je suis* :

☐ Propriétaire

☐ Copropriétaire**

☐ Locataire**

☐ Autre : précisez :

** fournir dans ce cas une attestation sur l'honneur de l'accord du propriétaire de l'immeuble ou accord écrit du syndicat de copropriétaires si vous envisagez de végétaliser un pied de façade.

Qualité*

- ☐ Particulier
- ☐ Association
- ☐ Autre, précisez :

Attestation d'assurance* :

- ☐
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité

DESCRIPTION DU PROJET

Type de végétalisation*

- ☐ Pieds de façade ou fond de trottoir
- ☐ Pieds d'arbre
- ☐ Placette
- ☐ Petit délaissé de voirie
- ☐ Autre, précisez :

Adresse précise de l'emplacement à végétaliser (si différent de l'adresse mentionnée en page 1)* :

.....

.....

Coordonnées GPS du lieu (optionnel) :

Surface approximative et dimensions de l'emplacement concerné* :

Photographies du site d'implantation prévu* :

- ☐ Vue « de loin » / recul suffisant pour voir l'ensemble du site concerné et la façade le cas échéant
- ☐ Vue de près : vue(s) zoomée(s) sur la/les zone(s) d'implantation(s)

- ☐
- Plan sommaire de l'implantation prévue des végétaux

DESCRIPTIF PRÉCIS DU PROJET (indiquant la nature du projet, les végétaux choisis, la dynamique collective et de co-construction du projet avec vos voisins...etc) : remplir ci-dessous ou joindre un dossier annexe.

[illegible]

J'atteste l'exactitude des renseignements fournis.

J'accepte qu'un marquage d'identification du site végétalisé puisse être réalisé par la Ville ou me soit demandé.

Je reconnais être responsable des dégradations ou accidents de toute nature qui pourraient résulter de l'installation, de l'entretien ou de l'enlèvement des éléments de végétalisation.

Je m'engage à n'émettre aucune réclamation auprès de la Ville dans le cas de dommages subis sur mon dispositif de végétalisation ou résultant de mon occupation du domaine public ou en cas d'accident.

Je reconnais avoir été avisé que le non-respect des prescriptions émises par la Ville est susceptible de se traduire par le retrait sans contrepartie de l'autorisation délivrée et par le démontage des installations effectuées et la remise en état des lieux.

Consentement :

- ☐ En soumettant ce formulaire, j'accepte que les données que j'y ai indiquées soient utilisées par la Ville d'Aix en Provence à des fins de traitement de ma demande.
- ☐ J'accepte que des photos et/ou films du site végétalisé soient pris par la Ville et éventuellement utilisés par celle-ci pour promouvoir la démarche. Aucun dédommagement ne pourra être exigé par le détenteur de l'autorisation de végétaliser.

Fait à Aix en Provence, le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Vérification de la complétude de votre dossier :

- ☐ Charte de végétalisation dûment signée
- ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- ☐ Attestation sur l'honneur de l'accord du propriétaire de l'immeuble ou accord écrit du syndicat des copropriétaires en cas de végétalisation de pied de façade
- ☐ Plan du dispositif de végétalisation prévu
- ☐ Photos de près/de loin de l'emplacement envisagé => vue globale d'insertion paysagère et vue(s) zoomée(s) sur la/les zone(s) d'implantation(s)

***Protection de la vie privée et droits d'accès aux données vous concernant :** Vous disposez en permanence des droits d'accès et de rectification aux données vous concernant (nom, adresse, moyens de contacts...). Ceux-ci ne seront conservés qu'à des fins de référencement des détenteurs des autorisations de végétalisation et afin de vous informer des événements et informations de la Ville ou du CPIE partenaire du dispositif, directement en lien avec les autorisations de végétalisation de l'espace public.*

